



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Ordre du jour de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 33e séance plénière, le 11 octobre 1999, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/54/250/Add.1, par. 1 a)], d'inscrire la question ci-après à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session :

171. Octroi à la Communauté des pays de langue portugaise du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/54/250/Add.1, par. 2 a)], d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session la question subsidiaire ci-après en tant que sous-point c) du point 151 de l'ordre du jour (Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies) :

c) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.